

**Arrêté portant dérogation à la protection stricte des espèces
délivré au Groupe de recherche et d'investigation sur la faune sauvage (GRIFS)
dans le cadre de la déclinaison régionale du PNA
conduit en faveur de l'espèce Loutre d'Europe**

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Vu le livre IV du code de l'environnement, notamment ses articles L. 411-1 et suivants et R. 411-1 à R. 411-14 ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 1999 modifié fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département ;

Vu l'arrêté du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2007 modifié fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

Vu la demande de dérogation aux interdictions de prélèvement, de collecte, d'enlèvement, de transport et de détention de cadavres de Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) à des fins d'analyses et de prélèvements d'échantillons de matériel biologique sur des spécimens morts de cette espèce protégée, du 12 avril 2022, déposée par le Groupe de recherche et d'investigation sur la faune sauvage (GRIFS), en application des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement;

Vu le plan national d'actions (PNA) conduit en faveur de la Loutre d'Europe pour la période 2019-2028;

Vu l'avis de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine du 23 mai 2022;

Vu l'avis favorable du Conseil national de protection de la nature (CNPN) du 22 juillet 2022;

Considérant que la présente dérogation, à caractère scientifique, est opportune dans la mesure où elle vise à la conservation des populations de Loutre d'Europe, dans la région Nouvelle-Aquitaine, conformément à l'action 2 du Plan national d'actions conduit en faveur de cette espèce sur la période 2019-2028 ;

Considérant que le bien-fondé de cette dérogation se justifie par le recensement des cas de mortalité, les suivis génétiques, écotoxicologiques et sanitaires via la valorisation des spécimens trouvés morts, menés sur la Loutre d'Europe, dans le cadre de la déclinaison régionale du PNA conduit en faveur de l'espèce ;

Considérant que le GRIFS et le réseau de personnes mandatées dans le cadre de la mise en œuvre de la présente dérogation possèdent les qualités requises pour effectuer les opérations d'enlèvement de cadavres de Loutre d'Europe et leur transport jusqu'aux locaux du GRIFS et les locaux des structures citées en annexe du présent arrêté ou vers des établissements agréés pour réaliser des études scientifiques ;

Considérant qu'il n'existe pas de solution alternative satisfaisante autre que l'enlèvement de spécimens ou de parties de spécimens trouvés morts dans le milieu naturel à des fins d'analyses ;

Considérant que la dérogation ne nuit pas au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations de l'espèce *Lutra lutra* dans son aire de répartition naturelle,

ARRÊTE

Article 1 : Identité du bénéficiaire

Le Groupe de recherche et d'Investigation sur la faune sauvage (ci-après dénommé le GRIFS), représenté par M. Thomas RUYS, situé 4 rue des Tisserands 64800 COARRAZE, est autorisé à faire pratiquer les opérations décrites par le présent arrêté.

Article 2 : Nature de la dérogation

Sur 9 départements de la région Nouvelle-Aquitaine (Pyrénées-Atlantiques, Landes, Gironde, Lot-et-Garonne, Dordogne, Deux-Sèvres, Charente, Charente-Maritime, Vienne), dans le cadre de la mise en œuvre à l'échelon régional du PNA conduit en faveur de la Loutre d'Europe sur la période 2019-2028, le GRIFS est autorisé à :

- enlever dans le milieu naturel et transporter des spécimens morts de Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) ou des parties de cadavres et tissus issus de spécimens trouvés morts dans le milieu naturel, jusqu'à ses locaux et les locaux des structures citées en annexe du présent arrêté ou vers des établissements agréés pour réaliser des études scientifiques ;

Ces opérations sont autorisées dans le cadre de la valorisation de spécimens de Loutre d'Europe trouvés morts à des fins de :

- recensement des cas de mortalité,
- suivis génétiques, sanitaires et écotoxicologiques,

et prévues dans le PNA conduit en faveur de la Loutre d'Europe, notamment dans la fiche action n°2 "Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et écotoxicologique des populations, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes".

Le cas échéant, la présente dérogation autorise la destruction des échantillons de matériel biologique prélevés, des spécimens morts, des parties de cadavres et tissus issus de spécimens trouvés morts dans le milieu naturel, dans le respect de la réglementation relative à l'élimination des déchets animaux.

Article 3 : Conditions de la dérogation

Les modalités d'intervention pour la mise en œuvre des diverses opérations faisant l'objet de la présente dérogation devront être conformes aux modalités présentées et décrites dans le dossier de demande de dérogation du GRIFS dès lors qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent arrêté.

L'espèce *Lutra lutra* bénéficiant d'un PNA, décliné à l'échelon régional, le bénéficiaire de la présente dérogation veillera à tenir compte de la meilleure façon possible des orientations stratégiques et des programmes d'actions inscrits dans le PNA conduit en faveur de la Loutre d'Europe. Il veillera à respecter le protocole défini dans ce PNA (annexe 3 du PNA : protocole de valorisation des spécimens de Loutre d'Europe découverts morts) et, le cas échéant, de tout autre protocole diffusé dans le cadre de la déclinaison de ce PNA.

Sous couvert de la dérogation idoine, les cadavres d'animaux, les parties de spécimens issus de l'espèce *Lutra lutra* et les échantillons de matériel biologique sont conservés temporairement dans les locaux du GRIFS, ou dans les locaux du GREGE (Sarl), route de Préchac 33730 VILLANDRAUT, ainsi que dans les locaux des structures listées en annexe du présent arrêté, de manière standardisée conformément aux protocoles définis par le PNA en faveur de la Loutre d'Europe.

Les cadavres sont autopsiés au GREGE et les prélèvements sont adressés aux laboratoires d'analyses. Si nécessaire, de nouveaux lieux de stockage pourront être désignés, après accord de la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Les échantillons destinés à des analyses génétiques sont systématiquement prélevés en double exemplaire

Les échantillons de matériel biologique prélevés, les produits issus de spécimens et les cadavres sont mis à disposition du réseau des Muséums, de laboratoires de recherche, d'organismes menant des actions de formation et de l'Office français de la biodiversité (OFB) pour toute utilisation effectuée dans le cadre du PNA conduit en faveur de la Loutre d'Europe ou de programmes de recherche. À cette fin, les échantillons peuvent être prélevés en doublon, sauf impossibilité ou contre-indication.

Les informations relatives aux prélèvements et à leur lieu de stockage sont transmises au fil de l'eau à la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM), structure animatrice nationale du plan national d'actions conduit en faveur de la Loutre d'Europe afin de renseigner le fichier centralisé des collections d'échantillons susceptibles d'être mis à disposition de chercheurs.

En ce qui concerne les activités de transport et de destruction d'échantillons de matériel biologique (poils, sang...) et de cadavres, la présente dérogation s'applique à l'ensemble du territoire de la France métropolitaine.

La DREAL Nouvelle-Aquitaine (DREAL coordinatrice du PNA, service du patrimoine naturel) est informée, avant l'envoi des échantillons de matériel biologique, des coordonnées des laboratoires d'analyses et des muséums destinataires des échantillons ou des cadavres et de l'identité des transporteurs si le transport est assuré par des prestataires externes. Sous l'autorité du GRIFS et sous couvert de la dérogation idoine délivrée à ce dernier, ces laboratoires sont autorisés à détenir ces échantillons de matériel biologique.

La présente dérogation autorise les opérations conduites à compter de la date du signature du présent arrêté sur les spécimens morts de l'espèce *Lutra lutra* rencontrés sur l'ensemble du territoire des départements mentionnés à l'article 2 de l'arrêté précité. Sous couvert de la dérogation idoine, le GREGE peut effectuer ses opérations (réalisation d'autopsies entre autres) sur les spécimens trouvés morts issus de l'ensemble du territoire des départements de la région Nouvelle-Aquitaine.

Article 4 : Personnel désigné et personnes mandatées

Le GRIFS désigne les personnes physiques (opérateurs) membres du réseau de collecte et de valorisation des cadavres de Loutre.

Conformément au dossier de demande, les personnes mentionnées en annexe du présent arrêté disposent de la compétence pour l'enlèvement, la réalisation de prélèvements, le transport et la valorisation de spécimens de Loutre d'Europe.

Ces personnes ont la responsabilité de l'encadrement de bénévoles des associations lors des prospections et du transport des cadavres.

Elles sont porteuses de la présente dérogation lors de la réalisation des opérations visées et sont tenues de la présenter à toute demande des agents commissionnés au titre de la police de l'environnement.

Le cas échéant et sous réserve d'être justifiés, le GRIFS pourra désigner des mandataires supplémentaires en vue de procéder aux opérations faisant l'objet de la présente dérogation. Ces personnes devront posséder les compétences nécessaires à la bonne réalisation des opérations. Lors de chaque nouvelle désignation, le GRIFS fournit à la DREAL Nouvelle-Aquitaine les noms et prénoms des personnes nouvellement désignées. Ces mandataires supplémentaires ne pourront intervenir sur le terrain qu'après accord de la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Article 5 : Comptes-rendus d'activités et rapport final

Chaque année, avant le 31 mars, le bénéficiaire adresse à la DREAL coordinatrice du PNA (DREAL Nouvelle Aquitaine, service du patrimoine naturel) ainsi qu'à la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM), structure animatrice nationale du plan national d'actions conduit en faveur de la Loutre d'Europe, un rapport sur la mise en œuvre de la dérogation au cours de l'année précédente. Ce rapport précise :

- le nombre d'opérations conduites au cours de l'année sous couvert de la dérogation,
- les dates et les lieux par commune des opérations,
- le nombre de spécimens prélevés, le sexe lorsque ce dernier est déterminable,
- le type et le nombre de prélèvements réalisés sur les cadavres, et leur devenir,
- Les résultats des autopsies et des analyses réalisées.

À l'issue des opérations ayant justifié la présente dérogation, son bénéficiaire adresse un rapport final de sa mise en œuvre à la DREAL Nouvelle-Aquitaine et à la SFEPM en vue d'une information du CNPN.

Article 6 : Transmission des données

Les données d'observation relatives aux opérations sont transmises à la DREAL Nouvelle-Aquitaine, en vue de leur mise à disposition à l'échelon régional.

Les données recueillies relèvent du Système d'informations sur la biodiversité (SIB) et suivent le schéma national des données biodiversité adopté par ce dispositif. Le GRIFS met ses données d'observation d'espèces à disposition dans les conditions définies par le système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP), notamment en ce qui concerne les règles de dépôt, de formats de données et de fichiers applicables aux métadonnées et données élémentaires d'échange relatives aux occurrences d'observation d'espèces.

Article 7 : Durée de validité de la dérogation

La présente dérogation est valable jusqu'au 31 décembre 2028. En cas de demande de renouvellement, celle-ci devra être formulée auprès des services compétents au moins six mois avant l'échéance du présent arrêté.

Article 8 : Autres procédures

La présente décision ne dispense pas de l'obtention d'autres accords ou autorisations éventuellement nécessaires pour la réalisation des opérations sus-mentionnées, au titre d'autres législations. Elle s'applique sans préjudice de la réglementation relative à l'accès aux ressources génétiques et au partage des avantages découlant de leur utilisation.

Article 9 : Mesures de contrôle

La mise en œuvre des dispositions définies aux articles 2, 3 et 4 du présent arrêté peut faire l'objet de contrôle par les agents chargés de constater les infractions mentionnées à l'article L.415-3 du code de l'environnement.

Article 10 : Sanctions

Le non-respect des dispositions du présent arrêté est puni des sanctions définies à l'article L.415-3 du code de l'environnement.

Article 11 : Droits de recours et informations des tiers

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les deux mois qui suivent sa publication ou sa notification :

- par la voie d'un recours administratif. L'absence de réponse dans le délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet, qui peut elle-même faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent,
- par la voie d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent, qui peut s'exercer par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible via le site internet www.telerecours.fr.

Article 12 : Exécution

Le Directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'application du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des départements des Pyrénées-Atlantiques, Landes, Gironde, Lot-et-Garonne, Dordogne, Deux-Sèvres, Charente, Charente-Maritime et Vienne.

Fait le **25 NOV. 2022**

Le ministre de la transition écologique
et de la cohésion des territoires

Pour le ministre et par délégation:

Le Directeur de l'eau et de la biodiversité

Olivier THIBAUT

Annexe

Aquitaine

Nom	Prénom	24	33	40	47	64	Structure	Adresse	Stockage temporaire en congélateur (oui/non)
DUBREUIL	Charlotte		x				SIAEBVELG	2A rue de la Poste 33121 Carcans	oui
JARDOT	Estelle		x				SIAEBVELG	2A rue de la Poste 33121 Carcans	oui
MOUIERES	Mathieu		x				Cistude Nature	Chemin du Moulinant 33185 Le Haillan	oui
DENEUVIC	Richard		x				Rnn Prés salés d'Arès Lège-Cap Ferret	Eplanade Dartiguelongue 33470 Arès	A venir
FOUERT-POURET	Jerome		x	x			PNRLG	33 route de Bayonne - BP 8 33830 Belin-Béliet	oui
DEGRAVE	Laurent		x	x			PNRLG	33 route de Bayonne - BP 8 33830 Belin-Béliet	oui
JUN	Raphael			x			Indépendant	319 Route du Moulin Vieux 40170 Lévigacq	non
HAGENSTEIN	Marc	x					SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
LAUDU	Sébastien	x					SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
HERCEND	Benjamin	x					SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
GOBIN	Elise	x					SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
LUNG	LUCIE	x					SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
DESTHOMAS	Sylvain	x					SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
DEPAUW	David	x					SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
GARENNE	Sébastien	x					SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
PASQUET	Benjamin	x					SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
LASSEOUGUE	Eric	x					SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
VIDAL	Patrick	x					SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
OLIVET	Luka	x					SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
GOURVAT	Sébastien	x					SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
JAUREGUY	Julien					x	MIFENEC	456 chemin du Moulin Neuf d'Urt 64520 Bardos	oui
DEJOANTHO	Morgane					x	MIFENEC	456 chemin du Moulin Neuf d'Urt 64520 Bardos	oui
FOURNIER	Dylan					x	MIFENEC	456 chemin du Moulin Neuf d'Urt 64520 Bardos	oui
GANSOINAT	Sophie					x	MIFENEC	456 chemin du Moulin Neuf d'Urt 64520 Bardos	oui
FAURE	François			x			Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet	374 rue des berges du lac 40550 Léon	oui
DUVAL	Audrey			x			Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet	374 rue des berges du lac 40550 Léon	oui
LESCLAUX	Paul			x			Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet	374 rue des berges du lac 40550 Léon	oui
CAZABAN	Frédéric			x			CPIE Seignaux et Adour	2028 route d'Arremont 40390 Saint-Martin-de-Seignaux	oui
GOUTAUDIER	Lea			x			CPIE Seignaux et Adour	2028 route d'Arremont 40390 Saint-Martin-de-Seignaux	oui
AGESTA	Yoan			x			La Faune Landaise	Hôtel de ville 39 route de Pontex les Forges 40200 Saint-Paul-en-Born	oui
VIGNERES	Paul			x			La Faune Landaise	Hôtel de ville 39 route de Pontex les Forges 40200 Saint-Paul-en-Born	oui
ESNAULT	François					x	CD64	4 allées des platanes 64100 Bayonne	non
DEGERT	Frédéric					x	CD64	4 allées des platanes 64100 Bayonne	non
RUYS	Thomas	x	x	x	x	x	GRIFS	74 route de Sainte-Colome 64260 Sévignacq-Meyracq	A venir
GIGOUNOUX	Alain				x		FDC47	Bedouret 47770 Fargues-sur-Ourbise	oui
DELACROIX	Céline					x	D64 - Infrastructure	4 allées des platanes 64100 Bayonne	non
KWASNIOWSKI	Catherine			x			Maire de Saint-Eulalie-en-Born	81 rue du Javoir 40200 Saint-Eulalie-en-Born	échantillons oui, cadavre non
BIDABE	Fabien			x			SMBVLB	29 rue Léopold Darmuzey 40160 Parentis-en-Born	oui

Poitou-Charentes

Nom	Prénom	16	17	79	86	Structure	Adresse	Stockage temporaire en congélateur (oui/non)
GAILLEDRAIT	Miguel				x	Vienne Nature	14 rue Jean Moulin 86240 Fontaine-le-Comte	oui
CHERON	Alice				x	Vienne Nature	14 rue Jean Moulin 86240 Fontaine-le-Comte	oui
TEXIER	Lucie				x	Vienne Nature	14 rue Jean Moulin 86240 Fontaine-le-Comte	oui
BEGOIN	Sarah				x	Vienne Nature	14 rue Jean Moulin 86240 Fontaine-le-Comte	oui
DUCEPT	Samuel				x	Vienne Nature	14 rue Jean Moulin 86240 Fontaine-le-Comte	oui
RIGOU	Pierre		x			LPO	1 rue Touffaire 17300 Rochefort	oui
FAGART	Sylvain		x			LPO	1 rue Touffaire 17300 Rochefort	oui
BARRET	Virginie		x			LPO	1 rue Touffaire 17300 Rochefort	oui
BEAUBERT	Romain		x			LPO	1 rue Touffaire 17300 Rochefort	oui
JOMAT	Loïc		x			LPO	1 rue Touffaire 17300 Rochefort	oui
BRUGEL	Eric		x			LPO	1 rue Touffaire 17300 Rochefort	oui
DUPEYRON	Thomas		x			Nature Environnement 17	2 avenue Saint-Pierre 17700 Surgères	oui
CHABROUILAUD	Alexis		x			Nature Environnement 17	2 avenue Saint-Pierre 17700 Surgères	oui
AUBOUIN	Nais		x			Nature Environnement 17	2 avenue Saint-Pierre 17700 Surgères	oui
DARNAULT	Mélanie		x			Nature Environnement 17	2 avenue Saint-Pierre 17700 Surgères	oui
DORFIAC	Matthieu	x				Charente Nature	Impasse Georges Lautrette 16000 Angoulême	oui
BOUTIFARD	Vincent	x				Charente Nature	Impasse Georges Lautrette 16000 Angoulême	oui
BOUSSICAULT	Elodie	x				Charente Nature	Impasse Georges Lautrette 16000 Angoulême	oui
SUAREZ	David	x				Charente Nature	Impasse Georges Lautrette 16000 Angoulême	oui

Toute la Nouvelle-Aquitaine

FOURNIER	Pascal	x	x	x	x	x	GREGE	Route de Préchac 33730 Villandraut	oui
FOURNIER-CHAMBRILLON	Christine	x	x	x	x	x	GREGE	Route de Préchac 33730 Villandraut	oui
ISERE-LAOUÉ	Estelle	x	x	x	x	x	GREGE	Route de Préchac 33730 Villandraut	oui
BADUEL	Chloé	x	x	x	x	x	GREGE	Route de Préchac 33730 Villandraut	oui
DUPUY	Maelle	x	x	x	x	x	GREGE	Route de Préchac 33730 Villandraut	oui
FERRAND	Lea	x	x	x	x	x	GREGE	Route de Préchac 33730 Villandraut	oui
MICHAUX	Johan	x	x	x	x	x	Université de Liège CIRAD de Montpellier	UMR ASTRE - Campus international de Baillarguet, TA A-117 / E (E-203) - 34398 Montpellier Cedex 5 Laboratoire de génétique de la conservation - Institut de botanique (Bat.22) - Chemin de la Vallée, 4 - Université de Liège - 4000 Liège (Belgique)	oui (échantillons génétiques)

Reseau_Loutre_NA_derogat

Aquitaine											
Nom	Prénom	Poste	24	33	40	47	64	Secteur	Structure	Adresse	Stockage temporaire en congélateur (oui/non)
DUBREUIL	Charlotte	Conservatrice		x				33	SEPANSO - RNN des marais de Bruges	Le Baron, 33520 Bruges	oui
JARDOT	Estelle	Chargée de missions zones humides		x				33	SIAEBVELG	2A rue de la Poste 33121 Carcans	oui
DENEUVIC	Richard	Garde-technicien		x				33	Rnn Prés salés d'Arès Lège-Cap Ferret	Esplanade Dartiguelongue 33470 Arès	A venir
FERRARI	Thomas	Responsable scientifique et technique		x				Secteur Teich - Delta	Réserve Ornithologique du Teich	Rue du Port, 33470 Le Teich	oui
GRENON	Joris			x				Secteur Teich - Delta	Réserve Ornithologique du Teich	Rue du Port, 33470 Le Teich	oui
LEVEAU	Didier			x				Secteur Teich - Delta	Réserve Ornithologique du Teich	Rue du Port, 33470 Le Teich	oui
VIDAL	Olivier			x				Secteur Teich - Delta	Réserve Ornithologique du Teich	Rue du Port, 33470 Le Teich	oui
ROUDIER	Renaud			x				Secteur Teich - Delta	Réserve Ornithologique du Teich	Rue du Port, 33470 Le Teich	oui
CAZABEIL	Anne Julie			x				Secteur Teich - Delta	Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon	Rue du Port, 33470 Le Teich	oui
TROQUEREAU	Christophe			x				Secteur Teich - Delta	Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon	Rue du Port, 33470 Le Teich	oui
SOYEZ	Amandine			x				Secteur Teich - Delta	Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon	Rue du Port, 33470 Le Teich	oui
LAFOURCADE	Soline			x				Secteur Teich - Delta	Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon	Rue du Port, 33470 Le Teich	oui
DE JESUS GUERRA	Ophélie			x				Secteur Teich - Delta	Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon	Rue du Port, 33470 Le Teich	oui
MARGOT	Adrien			x				Secteur Teich - Delta	Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon	Rue du Port, 33470 Le Teich	oui
FOUERT-POURET	Jerome	Particulier		x	x			33 et 40	Particulier	-	oui
DEGRAVE	Laurent	Technicien rivière		x	x			33 et 40	PNRLG	33 route de Bayonne - BP 8 33830 Belin-Béliet	oui
EGAL	Fabien	Responsable technique		x		x		33 et 47	ADPAG	ADPAG, 69 rue des Allix, 33190 MONGAUZY	oui
ALLOY	Christophe	Chargé de mission		x				33	ADPAG	ADPAG, 69 rue des Allix, 33190 MONGAUZY	oui
JUN	Raphael	Naturaliste indépendant			x			40	Indépendant	319 Route du Moulin Vieux 40170 Lévigacq	non
DUMAS	Yann	Technicien	x					24	FDC24	13 rue Puy Bellevue 24600 RIBÉRA	oui
VERNET	Franck	Technicien	x					24	FDC24	18, rue Léon Couzinou 24800 THIVIERS	oui
GENDRE	Angélique	TECHNICIENNE ZONES HUMIDES ANIMATRICE NATURA 2000	x					24	FDC24	Avenue de la Dordogne 24200 SARTAT-LA-CANEDA	oui
HAGENSTEIN	Marc	DIRECTEUR TECHNICIEN MILIEUX AQUATIQUES	x					Bassin de l'isle	SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
LAUDU	Sébastien	TECHNICIEN MILIEUX AQUATIQUES	x					Bassin de l'isle	SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
HERCEND	Benjamin	TECHNICIEN MILIEUX AQUATIQUES	x					Bassin de l'isle	SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
GOBIN	Elise	TECHNICIENNE ZONES HUMIDES ANIMATRICE NATURA 2000	x					Bassin de l'isle	SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
LECARPENTIER	Maeva	TECHNICIEN/AGENT RIVIERE ESPACES NATURELS	x					Bassin de l'isle	SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
FEYNI	Pierre	TECHNICIEN/AGENT RIVIERE ESPACES NATURELS	x					Bassin de l'isle	SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
CLERC	Tiphaine	TECHNICIEN/AGENT RIVIERE ESPACES NATURELS	x					Bassin de l'isle	SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
CHAMBOEUF	Thomas	TECHNICIEN/AGENT RIVIERE ESPACES NATURELS	x					Bassin de l'isle	SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
PUJAS	Elodie	TECHNICIEN/AGENT RIVIERE ESPACES NATURELS	x					Bassin de l'isle	SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
DEPAUW	David	CHEF D'EQUIPE RIVIERE ESPACES NATURELS	x					Bassin de l'isle	SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
GARENNE	Sébastien	TECHNICIEN/AGENT RIVIERE ESPACES NATURELS	x					Bassin de l'isle	SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
PASQUET	Benjamin	TECHNICIEN/AGENT RIVIERE ESPACES NATURELS	x					Bassin de l'isle	SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
LASSEOUGUE	Eric	TECHNICIEN/AGENT RIVIERE ESPACES NATURELS	x					Bassin de l'isle	SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
VIDAL	Patrick	TECHNICIEN/AGENT RIVIERE ESPACES NATURELS	x					Bassin de l'isle	SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
THUAULT	Pierre-Louis	TECHNICIEN/AGENT RIVIERE ESPACES NATURELS	x					Bassin de l'isle	SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
RAMBAUD	Florian	TECHNICIEN/AGENT RIVIERE ESPACES NATURELS	x					Bassin de l'isle	SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui

Reseau_Loutre_NA_derogat

GOURVAT	Sébastien	TECHNICIEN/AGENT RIVIERE ESPACES NATURELS	x					Bassin de l'isle	SMBI	Les Grands Champs 24400 Saint Laurent des Hommes	oui
JAUREGUY	Julien	Chargé de mission					x	64	MIFENEC	456 chemin du Moulin Neuf d'Urt 64520 Bardos	oui
DE JOANTHO	Morgane	Chargée de mission					x	64	MIFENEC	456 chemin du Moulin Neuf d'Urt 64520 Bardos	oui
FOURNIER	Dylan	Chargé d'études					x	64	MIFENEC	456 chemin du Moulin Neuf d'Urt 64520 Bardos	oui
GANSOINAT	Sophie	Chargée de mission					x	64	MIFENEC	456 chemin du Moulin Neuf d'Urt 64520 Bardos	oui
FAURE	François	Conservateur			x			40	Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet	374 rue des berges du lac 40550 Léon	oui
DUVAL	Audrey	Garde-technicienne			x			40	Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet	374 rue des berges du lac 40550 Léon	oui
LESCLAUX	Paul	Garde-technicien			x			40	Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet	374 rue des berges du lac 40550 Léon	oui
CAZABAN	Frédéric	chargé d'études			x			40	CPIE Seignaux et Adour	2028 route d'Arremont 40390 Saint-Martin-de-Seignaux	oui
GOUTAUDIER	Léa	chargé d'études			x			40	CPIE Seignaux et Adour	2028 route d'Arremont 40390 Saint-Martin-de-Seignaux	oui
AGESTA	Yoan	Bénévole			x			40	La Faune Landaise	Hôtel de ville 39 route de Pontex les Forges 40200 Saint-Paul-en-Born	oui
VIGNERES	Paul	Bénévole			x			40	La Faune Landaise	Hôtel de ville 39 route de Pontex les Forges 40200 Saint-Paul-en-Born	oui
ESNAULT	François	Chef de mission environnement					x	Ouest 64	CD64	4 allées des platanes 64100 Bayonne	non
DEGERT	Frédéric	Dir. Infrastructures/technicien secteur					x	Vallée de Baigorri , Secteur de la Nive , Ustaritz	CD64	4 allées des platanes 64100 Bayonne	non
LAMBERT	Peio	Technicien ENS/Biodiversité					x	Ouest 64	CD64	4 allées des platanes 64100 Bayonne	non
GATELIER	Thierry	Chargé de mission biodiversité					x	Est 64	CD64	64 avenue Jean Biray 64058 PAU cedex 09	non
PAILLE-BARRERE	Christian	Technicien ENS/Biodiversité					x	Est 64	CD64	64 avenue Jean Biray 64058 PAU cedex 09	non
DELACROIX	Céline	Développement Durable pour la DIR Infrastructures					x	Ouest 64	CD64	4 allées des platanes 64100 Bayonne	non
CAMPAGNE	Jerome	Technicien voirie durable					x	Est 64	CD64	117, avenue de Montardon - BP 67553 64 075 Pau	non
MILLERET	Sylvain	Chef d'équipe - antenne Urrugne					x	Ouest 64	CD64	16 rue Bouvet de Thèze 64122 URRUGNE	non
RUYS	Thomas	Chargé de projet connaissance et conservation	x	x	x	x	x	Ex-Aquitaine	GRIF	4 rue Carnot, 64260 Louvie-Juzon	oui
GIGOUNOUX	Alain	Directeur					x	47	FDC47	Bedouret 47770 Fargues-sur-Ourbise	oui
KWASNIEWSKI	Catherine	Animatrice nature			x			Territoire de Ste Eulalie en Born	Maire de Saint-Eulalie-en-Born	81 rue du lavoir 40200 Saint-Eulalie-en-Born	échantillons oui, cadavre non
BIDABE	Fabien	Technicien rivières			x			Bassin Versants des Lacs du Born	SMBVLB	29 rue Léopold Darmuzey 40160 Parentis-en-Born	oui
PANNETIER	Gaël	Technicien milieux aquatiques	x	x				Dronne aval	SABV Dronne aval	7 place de l'hôtel de ville - Mairie -16210 Chalais	oui
VAN MEER	Nicolas	technicien environnement					x	Pays basque ouest	Saint Jean de Luz	Hôtel de ville, Place Louis XIV, 64500 Saint-Jean-de-Luz	oui
DIOT	Nicolas	Technicien		x				33	FDC33	10 Chem. Labarde, 33290 Ludon-Médoc	oui

Poitou-Charentes											
Nom	Prénom	Poste	16	17	79	86		Secteur	Structure		Stockage temporaire en congélateur (oui/non)
GAILLEDRAIT	Miguel	Coordinateur				x		Vienne	Vienne Nature	14 rue Jean Moulin 86240 Fontaine-le-Comte	oui
CHERON	Alice	Chargée d'étude				x		Vienne	Vienne Nature	14 rue Jean Moulin 86240 Fontaine-le-Comte	oui
TEXIER	Lucie	Chargée d'étude				x		Vienne	Vienne Nature	14 rue Jean Moulin 86240 Fontaine-le-Comte	oui
BRETON	Jean-Marc	Chargée d'étude				x		Vienne	Vienne Nature	14 rue Jean Moulin 86240 Fontaine-le-Comte	oui
DUCEPT	Samuel	Chargé d'étude				x		Vienne	Vienne Nature	14 rue Jean Moulin 86240 Fontaine-le-Comte	oui
RIGOU	Pierre	Chargé d'étude		x				Charente Maritime	LPO	1 rue Touffaire 17300 Rochefort	non
FAGART	Sylvain	Responsable de projets		x				Charente Maritime	LPO	1 rue Touffaire 17300 Rochefort	non
BARRET	Virginie	Responsable de projets		x				Charente Maritime	LPO	1 rue Touffaire 17300 Rochefort	non
BEAUBERT	Romain	Chargé d'étude		x				Charente Maritime	LPO	1 rue Touffaire 17300 Rochefort	non
JOMAT	Loic	Chargé d'étude		x				Charente Maritime	LPO	1 rue Touffaire 17300 Rochefort	non
DUPEYRON	Thomas	Chargé de missions		x				Charente Maritime	Nature Environnement 17	2 avenue Saint-Pierre 17700 Surgères	oui
CHABROUILLAUD	Alexis	Chargé de missions		x				Charente Maritime	Nature Environnement 17	2 avenue Saint-Pierre 17700 Surgères	oui
LEUCHTMANN	Maxime	Chargé de missions		x				Charente Maritime	Nature Environnement 17	2 avenue Saint-Pierre 17700 Surgères	oui
HUREAU	Paul	Chargé de missions		x				Charente Maritime	Nature Environnement 17	2 avenue Saint-Pierre 17700 Surgères	oui
ROQUES	Olivier	Chargé de missions		x				Charente Maritime	Nature Environnement 17	2 avenue Saint-Pierre 17700 Surgères	oui
DUFY	Laurent	Chargé de missions		x				Charente Maritime	Nature Environnement 17	2 avenue Saint-Pierre 17700 Surgères	oui
FOUCHE	Florence	bénévole - groupe Loutre		x				Charente Maritime	Nature Environnement 17	2 avenue Saint-Pierre 17700 Surgères	oui
GIRARD	Thomas	Chargé d'étude		x				Charente Maritime	Nature Environnement 17	2 avenue Saint-Pierre 17700 Surgères	oui

Reseau_Loutre_NA_derogat

DORFIAC	Matthieu	Coordinateur	x					Charente	Charente Nature	Impasse Georges Lautrette 16000 Angoulême	oui
BRUNEAU	Olivia	Chargée d'étude	x					Charente	Charente Nature	Impasse Georges Lautrette 16000 Angoulême	oui
SUAZES	David	Chargé d'étude	x					Charente	Charente Nature	Impasse Georges Lautrette 16000 Angoulême	oui
LE NOHAZIC	Anthony	Chargé d'étude	x					Charente	Charente Nature	Impasse Georges Lautrette 16000 Angoulême	oui
NEAU	David	Chargé d'étude	x					Charente	Charente Nature	Impasse Georges Lautrette 16000 Angoulême	oui
PAGOT	Céline	Chargé d'étude	x					Charente	Charente Nature	Impasse Georges Lautrette 16000 Angoulême	oui
LE MOAL	Romain	Chargé d'étude	x					Charente	Charente Nature	Impasse Georges Lautrette 16000 Angoulême	oui
SARDIN	Jean-Pierre	Administrateur	x					Charente	Charente Nature	Impasse Georges Lautrette 16000 Angoulême	oui
BRABANT	Emilien	Chargé d'étude			x			Deux-Sèvres	Deux-Sèvres Nature Environnement	48 Rue Rouget de Lisle, 79000 Niort	oui
COTREL	Nicolas	Directeur			x			Deux-Sèvres	Deux-Sèvres Nature Environnement	48 Rue Rouget de Lisle, 79000 Niort	oui
PUBERT	Christophe	Garde du littoral		x				Rocheport	CARO	3, Avenue Maurice Chupin C.S.50224 - 17304 ROCHEFORT Cedex	oui
GARLOPEAU	Thomas	Garde du littoral		x				Rocheport	CARO	3, Avenue Maurice Chupin C.S.50224 - 17304 ROCHEFORT Cedex	oui
ROUIL	Yannick	Adjoint garde du littoral		x				Rocheport	CARO	3, Avenue Maurice Chupin C.S.50224 - 17304 ROCHEFORT Cedex	oui
PANNETIER	Gaël	Technicien milieux aquatiques	x					Dronne aval	SABV Dronne aval	7 place de l'hôtel de ville - Mairie -16210 Chalais	oui
GUENON	Loïc	Garde champêtre		x				Charente Maritime	Association CAPEND	13, rue du dolmen, 17113, Mornac sur Seudre	oui (OFB)

Toute la Nouvelle-Aquitaine											
FOURNIER	Pascal	Directeur	x	x	x	x	x	Toute la NA	GREGE	Route de Préchac 33730 Villandraut	oui
FOURNIER-CHAMBRILLON	Christine	Chef de projet	x	x	x	x	x	Toute la NA	GREGE	Route de Préchac 33730 Villandraut	oui
ISERE-LAOUE	Estelle	Responsable équipe expertise	x	x	x	x	x	Toute la NA	GREGE	Route de Préchac 33730 Villandraut	oui
DUPUY	Maëlle	Chargée d'études	x	x	x	x	x	Toute la NA	GREGE	Route de Préchac 33730 Villandraut	oui
LOHEAC	Coline	Chargée d'études	x	x	x	x	x	Toute la NA	GREGE	Route de Préchac 33730 Villandraut	oui
DUVAL	Gwendoline	Chargée d'études	x	x	x	x	x	Toute la NA	GREGE	Route de Préchac 33730 Villandraut	oui
BODINIER	Rémi	Doctorant	x	x	x	x	x	Toute la NA	GREGE	Route de Préchac 33730 Villandraut	oui
MICHAUX	Johan		x	x	x	x	x	-	Université de Liège CIRAD de Montpellier	UMR ASTRE - Campus international de Baillarguet, TA A-117/E (E-203) - 34398 Montpellier Cedex 5 Laboratoire de géénétique de la conservation - institut de botanique (Bat 22) - Chemin de la vallée, 4 - Université de Liège 4000 Liège (Belgique)	oui